

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Dossier :        | <b>CHAMP DE BEAUMONT</b> |
| Type de fiche :  | <b>Divers</b>            |
| Identification : | <b>Topographie</b>       |

|                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| Nb. de pages :  | <b>1</b>          |
| Actualisation : | <b>13-05-2002</b> |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Thème :</b>                  | <b>Description générale de la topographie autour du C.E.T. et présentation de l'environnement paysager.</b>   |
| <b>Topographie :</b>            | <p>Le site est installé dans la vallée du ruisseau du Judonsart et plus particulièrement sur le versant nord de celui-ci. La pente y est d'environ 4 %. L'altitude maximum du terrain naturel est de l'ordre de 155 m (au nord du site) alors que le ruisseau du Judonsart coule à une altitude moyenne de 117 m. Il faut signaler que le C.E.T. concerne également une partie des pentes du terroir de la Borne des Quatre Seigneuries; l'altitude maximale de cette zone est de 180 m.</p> <p>Les alentours du site possèdent un relief relativement vallonné. Les talwegs sont en général occupés par des ruisseaux affluents du Piéton et de la Sambre.</p> <p>Au niveau local, l'hydrographie des environs du site s'inscrit dans le bassin versant du Piéton incluant le sous-bassin du Judonsart.</p>  |
| <b>Environnement paysager :</b> | <p>Hormis la très grande urbanisation et les terrains industriels, les espaces laissés libres sont surtout destinés à l'agriculture (grandes cultures et prairies).</p> <p>Plusieurs massifs boisés sont présents autour du site. Certains se sont développés sur et au pied des terroirs, d'autres sont installés sur des pentes ou des zones plus humides (le Bois du Rognac situé au nord du site, en tête de vallée du ruisseau du Préa, les bois du Quatorze et bois de Goutroux présent à 1,5 km à l'est).</p> <p>L'environnement paysager du site se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au nord : la ligne de chemin de fer (dorsale wallonne), plus loin la vallée du Ruisseau du Préa et le Bois de Rognac;</li> <li>- à l'est : la N583 (Fayt-lez-Manage - Marchienne-au-Pont). Une ancienne maison de garde barrière est située le long de celle-ci à l'auteur de l'entrée du site;</li> <li>- à l'ouest : le terroir de la Borne des Quatre Seigneuries appartenant à la grande agglomération de Charleroi, dont les premières maisons (Grands Trieux) se situent à environ 200 m du site;</li> <li>- à l'est : le terroir du Martinet, la Cité de Malghem de l'autre côté de la N583 et la gare de triage de Charleroi.</li> </ul> |
| <b>Perception du site :</b>     | <p>La perception du site est maximale le long de la N583 depuis la crête séparant la vallée du Judonsart de celle du Préa et jusque l'entrée dans Monceau-sur-Sambre. L'emprise est également très importante en ce qui concerne les maisons de la cité des Grands Trieux. Leurs façades arrière donnent directement sur le site. Entre cette cité et le site subsistent quelques zones boisées qui constituent un écran visuel, cependant insuffisant pour masquer l'ensemble du site.</p> <p>Les terroirs de la Borne des Quatre Seigneuries à l'ouest et du Martinet à l'est constituent un écran visuel important qui limitent l'étendue de la zone d'emprise visuelle.</p> <p>Il faut préciser que la qualité des barrières visuelles citées ci-dessus est fonction de leur pérennité et de leur densité.</p>  |